

ELECTRICITE

BS BE - recyclage

Objectifs :

- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée.
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation :
BS-BE Manœuvre

Public concerné :

Personnel non électricien
- chargé d'accomplir des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations et des équipements électriques

- chargé de réaliser des manœuvres d'exploitation autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques

Prérequis :

Avoir suivi la formation initiale BS BE Manœuvre
Avoir des connaissances en électricité
Avoir son titre d'habilitation
Etre obligatoirement muni des EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques en stage

Périodicité : recyclage 36 mois après la formation initiale

Moyens :

Groupe de 4 à 8 personnes (aucune formation avec un nbre de participants <4 ne sera acceptée)
Essentiellement pratique avec alternance de démonstrations par le formateur et réalisation des gestes par chacun des stagiaires

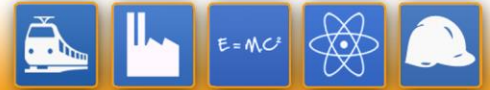
75% théorie
25% pratique
Evaluation : 2h

Nos formateurs sont experts dans leur domaine d'activité.

Durée : 12 heures (soit 2 jours)

Coût de la formation : nous consulter

Contact : Mélanie POLLET au 03.28.58.77.77 ou mpollet@technifrance.fr



Module R1 (durée : 3 heures)

Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles.

Pratiques professionnelles.

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.

Evaluation du risque électrique.

Module R3 (durée : 9 heures dont 3 heures de pratique inclus)

Habilitations BS, BE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.

Protection collective : mesures, équipements et signalisation.

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risques et mise en œuvre.

Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération.

Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement).

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

75% de théorie + 25% de pratique

Exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en groupe, permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Temps consacré à l'évaluation : 2h00

Évaluation des savoirs et savoir-faire :

- Évaluation formative réalisée à la fin de chaque module à l'aide d'un QCM.
- Évaluation théorique et pratique réalisée en fin de formation.

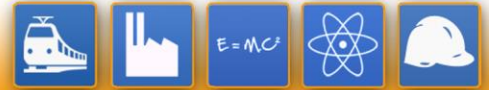
Modalités de notations :

2 tests théoriques comprenant 20 questions chacun :

Test théorique BS : 2 questions sur les dangers de l'électricité, 3 questions sur les appareillages électriques, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les distances et les zones d'environnement, 5 questions dont 1 question fondamentale sur la limite des interventions BT (lettre S), 5 questions dont 2 fondamentales sur les procédures d'intervention BT relative à la lettre S.

Test théorique BE Manœuvre : 5 questions sur les dangers de l'électricité, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les appareillages électriques, 5 questions dont 1 question fondamentale sur les distances et les zones d'environnement, 5 questions dont 1 question fondamentale sur la limite des manœuvres.

Une note de 10/20 est demandée à chaque test pour accéder aux tests pratiques.



2 tests pratiques :

Test pratique BS : comprenant 2 mises en situation parmi les propositions suivantes :

Effectuer le remplacement d'un fusible.

Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.

Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.

Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.).

Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

Test pratique BE Manœuvre : comprenant 2 mises en situation :

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).

Effectuer une manœuvre de consignation.

Le résultat est évalué selon les 4 critères : A (sans erreur), B (erreur acceptable), C (Erreur majeure), D (Erreur Grave).

Critère d'acceptation : Aucun D et un seul C

La réussite aux 2 tests entraîne un avis favorable délivré par le formateur.